

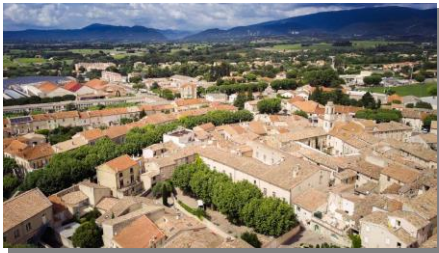
Objet : Taxe d'apprentissage

Le 15/02/2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes attachés à soutenir et encourager les jeunes en formation sur notre territoire !

Comme vous, toute l'équipe du Lycée Saint Dominique et du Centre de Formation Continue est convaincue que la réussite des jeunes est étroitement liée aux relations étroites et régulières qui existent et se nouent avec le monde professionnel de notre secteur.



A partir de septembre 2021, à Valréas, l'Enseignement Privé sous contrat prend une nouvelle dimension avec la création du Campus Saint Jean. L'union des établissements **Saint Gabriel** et **Saint Dominique** est une source de renouvellement et de projets à laquelle nous souhaitons vous associer.

Aujourd'hui, nous vous sollicitons au titre du versement de la **taxe d'apprentissage 2021** au Lycée Saint Dominique. Nous nous engageons à investir votre contribution en faveur des jeunes de nos établissements.

Plusieurs entreprises nous soutiennent depuis plusieurs années et nous y sommes très sensibles.

Nous sommes habilités à percevoir les 13% du solde (Hors quota)

Merci de compléter le bordereau de versement joint et de nous l'adresser si c'est votre choix.

Le Campus Saint Jean ne se fera qu'avec vous, pour vous et pour tous nos jeunes un peu désemparés ces derniers temps.

Nous vous adressons tous nos vœux pour la suite de vos activités professionnelles en attendant de pouvoir vous rencontrer prochainement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, les sincères salutations de toute l'équipe du futur campus Saint Jean de Valréas.

Le Président de l'Association Responsable
du Lycée Saint Dominique
François Desormière



Le Chef d'Etablissement
du Lycée Saint Dominique
Philippe Samson

